



AGORA SEA

Expert-comptable depuis 1983

L'EXPERTISE À VOTRE SERVICE

LE MOT DE NOTRE EXPERT REFERENT EN ILE-DE-FRANCE

Le groupe Agora SEA se positionne en tant qu'expert-comptable des différents secteurs économiques et des marchés depuis 1983. Que nous apportons-vous? Du conseil !, et ce conseil nous l'adaptions aux besoins spécifiques de votre activité, que vous soyez un grand groupe ou une petite entreprise.

Au-delà du respect de la déontologie, nous croyons profondément au respect de l'autre et à la nécessaire éthique dans la pratique de notre métier.

Les évolutions réglementaires et socio-économiques poussent notre profession à se moderniser, à élargir son champ d'intervention et à développer ses aptitudes à conseiller ses clients. Dans ce contexte où l'exigence de résultats prédomine, il devient indispensable de trouver l'équilibre entre l'héritage de nos traditions professionnelles et les mutations de la société, entre l'éthique et l'esprit d'entreprise, entre le passé et l'avenir.

Parce qu'Être l'Expert-comptable d'une entreprise ou d'une association, c'est aussi Être le conseiller stratégique de ses dirigeants, nous nous engageons à vos côtés en toute transparence. Quelles que soient les circonstances, nous avançons sereinement et ensemble dans la même direction.

Luc Lefèvre

**Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes**



À PROPOS DU GROUPE

Cabinet d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, nous intervenons sur l'ensemble du territoire et dans les DOM-TOM. Les 42 membres de l'équipe, répartis en 11 agences sont quotidiennement à votre écoute, ce qui contribue à notre réactivité immédiate.

Conseils privilégiés et permanents du chef d'entreprise dans toutes ses décisions à implication financière, nous avons structuré et adapté notre organisation en fonction des besoins et spécificités de chacun de nos clients. Ainsi, par exemple, après avoir structuré un service comptable spécialisé dans la tenue des comptes et l'externalisation de la comptabilité, nous avons constitué un service dédié à la maîtrise de toute la problématique liée à la gestion du personnel des entreprises, souci quotidien du dirigeant et cœur de la vie des entreprises. L'évolution permanente de la législation sociale imposait pour nous l'intervention de spécialistes de ce secteur.

Notre cabinet intervient également en amont de la création de votre société. Car, opter pour un statut juridique, implique l'avenir non seulement de votre entreprise, mais également celui de votre propre personne, vous, l'entrepreneur. Nous vous conseillons et vous apportons notre expertise et notre expérience afin de définir ensemble la solution la mieux adaptée à vos besoins et afin de mettre en œuvre l'ingénierie juridique idéale et optimale pour votre projet.

Au-delà de la spécialisation, nous voulons que tous nos collaborateurs soient en mesure de répondre aux questions des entrepreneurs. Nous consacrons de nombreuses heures de formation chaque année aux évolutions fiscales, sociales, juridiques de notre économie afin d'offrir à nos clients des services de grande qualité pour la sécurité de leur entreprise.

Quelle que soit la taille de votre entreprise, nous avons une équipe parfaitement adaptée à votre besoin.

Pour vous aider à tracer votre sillage, nous sommes à votre écoute, contactez-nous à info@agora-sea.fr.



John KENNEDY

Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes
Président du groupe Agora

PÔLES D'EXPERTISE

Le développement d'une culture interne fondée sur la recherche de la qualité est une priorité pour le cabinet Agora SEA. Nos missions sont effectuées conformément aux normes professionnelles et aux obligations légales et réglementaires applicables. Nos travaux, exercés de manière homogène, conduisent à la diffusion d'une information comptable et financière fiabilisée, tout en répondant aux besoins des entreprises. Nos pôles d'expertise se déclinent en différentes missions interactives, qui recensent l'ensemble de nos compétences.

Mission comptable

- Externalisation de la tenue de votre comptabilité
- Réalisation de situations périodiques
- Etablissement des comptes annuels et déclarations fiscales des résultats
- Etablissement des comptes consolidés

Mission fiscale

- Consultations fiscales
- Gestion des obligations fiscales de votre entreprise
- Assistance au contrôle fiscal
- Fiscalité personnelle

Mission sociale

- Externalisation de la paie et suivi des obligations sociales
- Droit du travail
- Prévoyance sociale
- Ressources Humaines et gestion du personnel

Mission de conseil et d'interventions en matière juridique

- Conseil en gestion générale et financière, administration générale de l'entreprise
- Accompagnement à la création d'entreprise, établissement de business plan
- Relations avec les organismes bancaires et financiers
- Droit des sociétés et de l'entreprise individuelle



CONTACTEZ-NOUS

AGORA SEA

Siège administratif
4, Che de la Chap. Saint-Antoine
95300 Ennery, France
info@agora-sea.fr
Tel: 01 30 73 40 05
Tel: 06 63 12 90 87
www.agora-sea.fr

Nos cabinets :

71, avenue de Stalingrad
95100 Argenteuil
Tél : 01 34 23 71 45

Immeuble Cacciari
Avenue de la Libération
20600 Bastia
Tél : 04 95 30 40 98

13, rue George Herrewyn
78270 Bonnières-sur-Seine
Tél : 09 83 39 76 71

4, rue Poncelet
77500 Chelles
Tél : 09 83 24 59 29

1, avenue Sadi-Carnot
60800 Crépy-en-Valois
Tél : 03 64 23 44 67

3, rue de la Halle au Blé
76200 Dieppe
Tel : 02 77 23 67 18

4, Che de la Chap. St-Antoine
95300 Ennery
Tél : 01 30 73 40 05

29, bd Michel Poniatowski
95290 l'Isle-Adam
Tel : 01 82 40 03 09

6, rue du Chevaleret
75013 Paris
Tel : 01 45 83 21 40

26, bd Jules Guesde
93200 Saint-Denis
Tél : 01 48 41 86 23

34-35, rue de la Canne à Sucre
ZAC d'Hope Estate
97150 Saint-Martin
Tél : 05 90 52 09 46